

## Préambule : évaluer les incidences Natura 2000 pour un arrachage de haie ?

### ✓ Vous souhaitez réaliser des travaux de **suppression** d'une haie ?

- Il ne s'agit pas de travaux ordinaires d'entretien réalisés périodiquement (tous les 1 à 3 ans) pour limiter l'extension en hauteur et en largeur de la haie (à réaliser conformément à la conditionnalité PAC : BCAE 8).
- Cela suppose la suppression des végétaux ligneux présents, un travail du sol, une élimination partielle ou totale des murgers et/ou des souches et cela empêchera la repousse des végétaux ligneux pré-existants.
- L'intervention prévue entraîne la disparition même partielle, de la haie car elle est composée d'espèces qui ne rejettent de souches et/ou doivent être supprimées parce qu'elles sont exposées à un dépérissement sanitaire (résineux, frênes, peupliers, ...) ou à une mortalité due à un épisode climatique extrême.
- Il ne s'agit pas d'une haie délimitant la parcelle jouxtant un lieu d'habitation et dont la présence découle d'une plantation d'agrément par les habitants (haie mitoyenne entre plusieurs terrains urbanisés ou de limite de parcelle urbanisée)

**Conduites sans vérification préalable à l'égard des milieux naturels et de la biodiversité, particulièrement présente dans les sites Natura 2000, ces interventions peuvent être destructrices.**

✚ **Vous devez déposer une demande d'autorisation préalable au titre du régime d'évaluation des incidences propre à Natura 2000.** Ce support vous permet d'établir cette demande.

### Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Natura 2000 est la principale politique de conservation de la biodiversité européenne, mise en oeuvre par chacun des Etats membres.

La flore, la faune, mais aussi les climats, les sols et les milieux aquatiques terrestres et marins ont chacun une répartition géographique plus ou moins étendue et spécifique, sur la planète. L'Europe abrite ainsi, exclusivement ou majoritairement, une partie de cette flore, de cette faune, de ces climats, sols et milieux aquatiques et de leur combinaison qui forme des "habitats naturels".

L'objectif de Natura 2000 est d'assurer la conservation de cette biodiversité spécifique, dont l'Europe a, sur son territoire, la responsabilité principale ou exclusive. Ces espèces *animales et végétales*, et ces *habitats naturels* sont dits **d'intérêt européen**.

Parmi ce patrimoine spécifique il y a notamment une faune qui dépend plus ou moins spécifiquement des haies pour son maintien au fil des ans (alimentation, reproduction, déplacement à l'abri des prédateurs, ...) notamment certaines espèces d'oiseaux, de papillons, de chauves-souris. Plus généralement les haies contribuent aussi à la lutte contre l'érosion des terres (prévention du colmatage du lit des cours d'eau) et la préservation de la qualité et du régime des eaux, indispensable au maintien d'espèces animales dépendantes de certains milieux aquatiques. Créés et entretenus par l'homme, les haies sont porteuses d'enjeux de biodiversité.

### Conserver le patrimoine naturel d'intérêt européen lié aux haies ?

Natura 2000 est avant tout un programme de financement par les mesures agri-environnementales qui soutiennent des pratiques adaptées à une faune et une flore ciblée. Les contrats Natura 2000 soutiennent aussi la restauration d'espaces pastoraux, prairiaux et bocagers (réouverture des milieux, équipements pastoraux, entretien adapté des haies). Par cohérence avec la mise à disposition de ces moyens, les décisions d'autorisations de travaux délivrées par les autorités publiques doivent être compatibles avec les objectifs de conservation, et certains type de travaux, potentiellement néfastes, doivent être maîtrisés ; c'est **l'objet du régime d'évaluation des incidences Natura 2000**.

### Evaluer les incidences : une démarche de vérification et d'ajustement

Les interventions conduisant à la disparition d'une haie relèvent d'une demande d'autorisation avec une évaluation des incidences Natura 2000. Cette démarche, à votre charge, vous demande de vous assurer de la compatibilité de votre projet avec le patrimoine naturel (habitats et espèces d'intérêts européens) du site Natura 2000 concerné. Cela suppose :

- ① d'identifier les effets négatifs **potentiels** de votre projet, après l'avoir décrit précisément,
- ② d'identifier le patrimoine naturel d'intérêt européen qui pourrait en être affecté,
- ③ si nécessaire, de réajuster votre projet, en énonçant des mesures d'évitement (suppression et, à défaut, réduction de ces effets). NB : les mesures compensatoires, exceptionnelles, ne bénéficient qu'aux projets relevant d'un intérêt public majeur, et sont a priori inaccessibles aux types de projets traités ici. La compensation de linéaire imposée par la PAC est donc considérée juste comme une réduction d'effet.

**On attend donc ici de vous d'abord une démarche de prise de connaissance des enjeux puis d'ajustement de votre projet dans une logique d'évitement. Le raisonnement de l'évaluation des incidences Natura 2000 doit de ce fait être intégré au plus tôt dans votre projet.**

☞ Ce document vous propose une trame pour mener cette démarche. Ce n'est pas un support obligatoire. Son utilisation attentive vous permet de répondre au contenu réglementaire attendu pour une évaluation succincte. Si votre projet se révèle avoir beaucoup d'effets négatifs, s'il est de grande ampleur et/ou interfère avec des sensibilités élevées et nombreuses, il nécessitera sans doute une évaluation développée établie par un expert.

**Mode d'emploi :** Ce support étoffé vous propose une démarche en 3 étapes : la quinzaine de pages qui suit n'est pas nécessairement à remplir selon la nature de votre projet ! En cours de démarche, vous identifierez le développement à atteindre et ne ferez qu'un usage partiel de ce support.

Prenez contact avec la structure en charge de l'animation du site Natura 2000 concerné par votre projet (voir plus bas). C'est dans l'essentiel des cas indispensable pour établir une demande recevable.

**Aspect pratique :** Plusieurs pages de ce document comportent des cases à cocher  correspondant à des propositions pré-formulées. **N'oubliez pas de les cocher si elles vous concernent.** Si vous établissez une demande numérique, placez une croix "X" en face des cases concernées ou utilisez ce symbole qui peut être recopié : ☒. Complétez les rubriques, si besoin par des compléments sur papier libre. Ces diverses propositions, qui font le volume de ce support, sont là pour vous aider à décrire correctement votre projet et à en qualifier les effets avec justesse.

## **La démarche : ce que nous avons besoin de savoir et ce que vous avez besoin de faire**

**Nous avons toujours besoin d'une description précise de ce que vous voulez faire :** quelle nature de travaux, avec quels moyens et selon quelles modalités ? Où sont-ils localisés précisément ? Quelles en sont les motivations (pour les agriculteurs notamment, nous avons besoin de comprendre comment s'inscrit votre demande par rapport à votre système d'exploitation).

**A. Décrire votre projet** vous permettra de vérifier les sensibilités connues en présence : cette description sera nécessaire à l'animateur Natura 2000, comme la DDT, instructrice de votre demande.

☒ **Conclusion possible à l'Etape 1 de ce support :** si votre projet ne va pas à l'encontre des sensibilités connues, de manière évidente et démontrée, sinon poursuivez la démarche.

☞ **B. Identifier les sensibilités** avec lesquelles des interférences sont possibles : prendre contact avec l'animateur Natura 2000 ou mobiliser une expertise compétente sur la faune, la flore, les milieux naturels.

☒ **Conclusion possible à l'Etape 2 de ce support :** s'il n'y a pas d'interférence avec les sensibilités présentes ou si pouvez définir simplement un évitement.

☞ **C. Qualifier plus précisément les interférences** avec les sensibilités naturelles du site Natura 2000 si elles se confirment.

☒ **Conclusion possible à l'Etape 3 de ce support :** si les interférences sont négligeables (non significatives), en intégrant des modalités supplémentaires d'évitement et de réductions des effets

☞ **D. Reconsidérer votre projet plus fondamentalement** si les interférences ne peuvent être évitées ou réduites, car il ne pourra pas être autorisé si ces effets sont significatifs.

## **Quel circuit d'instruction pour ma demande et quelle suite attendre ?**

Votre demande d'autorisation, complète (avec annexes), doit être adressé à la DDT du Doubs (service ERNF), service instructeur. 5, voie Gisèle HALIMI BP 91169 25003 BESANÇON Cedex. [ddt-ernf@doubs.gouv.fr](mailto:ddt-ernf@doubs.gouv.fr)

☞ **Si votre demande est complète :** elle doit être instruite dans un délai de 2 mois. Un accusé réception de votre demande vous est délivré.

En absence de réponse du service instructeur à échéance du délai de 2 mois, l'autorisation est réputée accordée tacitement.

A défaut, vous recevrez soit un accord ou un refus sous forme d'un arrêté préfectoral

☞ **Si votre demande est incomplète :** une demande de complément vous sera notifiée. Le délai d'instruction de 2 mois est alors suspendu. Vous disposez à votre tour d'un délai de 2 mois pour compléter votre demande. Sans réponse de votre part dans ce délai, l'autorisation est supposée refusée tacitement.

**Soyez vigilants :** Les conditions décrites dans la demande et le cas échéant dans l'acte d'autorisation, engagent le demandeur et ses délégués à l'exécution des travaux, qui doivent être informés. En cas d'imprévu important contraignant la mise en œuvre conforme des travaux, une prise de contact avec le service instructeur est recommandée, ainsi que l'information du service de police judiciaire de l'environnement (service départemental de l'Office Français de la Biodiversité : 03 81 58 39 65, [sd25@ofb.gouv.fr](mailto:sd25@ofb.gouv.fr)).



**N'oubliez pas de dater, de signer et de joindre les annexes (cartes, reconnaissance préalable, ...) !**



## SUPPORT-TRAME POUR L'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 pour l'ARRACHAGE DE HAIES

(version DDT 25 du 26/06/2023)

**AVERTISSEMENT** : POUR PRODUIRE UNE ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 À PARTIR DE CE SUPPORT,  
VEUILLEZ RENSEIGNER L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS, COCHER LES CASES, DATER ET SIGNER

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM, PRENOMS : .....

Préciser pour les personnes morales :

- Raison sociale : .....

- Qualité du demandeur .....

Coordonnées :

- adresse postale / adresse du siège social : .....

.....

.....

- téléphone(s) : .../.../.../.../... ..../.../.../.../.../...

- courriel : .....@.....

Pour les demandeurs ayant un statut agricole : n° Pacage.....

☞ Dans ce qui suit, la localisation des projets pourra utiliser les références du Registre Parcellaire Graphique. Pour les demandeurs sans statut agricole ni n° Pacage, la localisation sera fournie en utilisant soit les références cadastrales soit un fond de carte IGN échelle 1/25000e permettant de se situer précisément.

**Je soussigné, sollicite l'autorisation de réaliser le projet décrit dans la présente demande, relativement au régime d'évaluation des incidences propre à Natura 2000 applicable dans le département du Doubs, au titre de l'arrachage de haie (et des travaux assimilés inclus à la rubrique n°7 de la nomenclature des activités susceptibles de relever du régime d'évaluation des incidences propre à Natura 2000\*) :**

Date :

Cachet et signature :

**Information : les projets, travaux, manifestations ou activités soumis à une évaluation de leurs incidences au titre de Natura 2000 sont celles ou ceux mentionné(e)s explicitement dans l'une des 3 listes, nationale ou locales explicitées dans le document « Mon projet est-il soumis à évaluation des incidences Natura 2000? » disponible sur le site de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté :**

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/renseignements-pratiques-a4796.html>

Voir aussi le site internet de l'État dans le Doubs : Politiques publiques> Environnement > Protection des milieux naturels\_Natura 2000 : [http://www.doubs.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Protection-des-milieux-naturels -Natura-2000](http://www.doubs.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Protection-des-milieux-naturels-Natura-2000)

\* Attention : si la modification de haie est encadrée par le document d'urbanisme, c'est une demande d'autorisation d'urbanisme que vous devez déposer en mairie, en y joignant ce support.

## ÉTAPE 1 : DESCRIPTION DU PROJET ET ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE

Le projet est à l'intérieur d'un site Natura 2000 : ➡ je dois fournir un plan de situation détaillé.

Il m'est possible de conclure dès ce stade à l'absence d'effets potentiels sur le site Natura 2000, s'il s'agit d'une évidence. Dans ce cas je dois expliquer en quoi mon projet n'interférera pas avec des espèces et des habitats d'intérêt européen du site concerné. Sous réserve de l'accord du préfet (service instructeur : DDT), mon évaluation pourra se limiter à cette phase préliminaire. À défaut elle devra être plus développée.

### **Contenu de l'évaluation préliminaire à fournir :**

- 1- une présentation simplifiée du projet,
- 2- une carte permettant sa localisation au sein du site Natura 2000 concerné,
- 3- un exposé sommaire des incidences (effets) que le projet pourrait avoir.

### **1-Description simplifiée de mon projet :**

Mon projet consiste à .....

.....

.....

.....

.....

.....

compléter sur papier libre si nécessaire

NB : si mon projet comprend aussi des interventions de retournement de prairies, permanentes ou temporaires de plus de 5 ans, ou de landes, qu'il conduit à l'usage d'un broyeur affectant le sol ou à un nivellement (sursolage), je peux compléter cette demande en utilisant le support dédié à l'évaluation des incidences Natura 2000 pour retournement de prairie.

### **Localisation de mon projet dans le réseau de sites Natura 2000**

Le périmètre en vigueur des sites Natura 2000 est consultable sur ce site <https://cartes.ternum-bfc.fr/?config=apps/dreal-bourgogne-franche-comte/carte-generaliste-bfc.xml#> . ☒ Activer pour cela, dans le bandeau gauche, dans le thème « milieux naturels et biodiversité », les 2 couches Natura 2000.

Mon projet concerne le(s) site(s) Natura 2000 suivant(s):

précisez en cochant les sites concernant votre projet, en totalité ou pour partie : ➡

Nom du site Natura 2000 <small>ZSC : zone spéciale de conservation (Directive « Habitats Faune Flore »)                      ZPS : zone de protection spéciale (Directive « Oiseaux »)</small>	Code(s) site(s) (FR 43 suivi du suffixe/site ci- dessous)	Travaux situés dans le site suivant	
		en partie	en totalité
Combes derniers (ZPS et ZSC)	-01281 et -12020		
Tourbières et ruisseaux de Mouthe (ZSC)	-1282		
Vallées du Dugeon et du Haut-Doubs (ZPS et ZSC)	-01280 et -10112		
Vallons de la Drésine et de la Bonavette (ZPS et ZSC)	-01283 et -10027		
Crêt des Roches (ZSC)	-1288		
Côte de Champvermol (ZPS et ZSC)	-01289 et -12032		
Massif du Mont-d'Or, du Noirmont et du Risol (ZPS et ZSC)	-01290 et -12001		
Vallées de la Loue et du Lison (ZPS et ZSC)	-01291 et -12009		
Moyenne Vallée du Doubs (ZPS et ZSC)	-01294 et -12010		
Vallée du Dessoubre (ZPS et ZSC)	-01298 et -12017		
Forêt de Chaux (ZPS et ZSC)			
Tourbières et lacs - Chapelle-des-Bois et Bellefontaine (ZSC)	-1309		
Massif du Risoux (ZPS et ZSC)	-01319 et -12002		
Cavités à chauves-souris de Franche-Comté (ZSC)	-1351		

## 2- Localisation détaillée mon projet :

Pour les déclarants à la PAC bénéficiant d'une déclaration sur le registre parcellaire graphique :

N° Îlot PAC	N° parcelle	Nature des travaux	Linéaire quand toute la haie n'est pas supprimée (ml) avec n° de renvoi à faire figurer sur le plan
		<b>Linéaire total concerné par l'arrachage (ml)</b>	

compléter sur papier libre si nécessaire

### Localisation détaillée des travaux :

Je joins en annexe à la présente demande les localisations de ces travaux en fournissant les informations précisées ci-dessous :

Ajoutez aux informations du tableau ci-dessus, en annexe de votre demande un extrait en vue aérienne du registre parcellaire graphique pour chaque parcelle concernée en y figurant, avec une numérotation adaptée renvoyant au tableau :

❶ s'il y a lieu, les éléments présents sur la parcelle qui seraient modifiés (éléments topographiques végétaux et minéraux : haies, bosquets, affleurements rocheux, murets, murgers, pierriers/tas d'épierrement, ruines de construction, ...) ;

❷ l'emprise exacte (si les éléments identifiés ne sont que partiellement supprimés) et la nature des interventions envisagées.

Pour les demandeurs non-déclarants à la PAC, transmettez les éléments suivants :

Je joins en annexe à la présente demande les localisations de ces travaux en fournissant les informations précisées ci-dessous :

❶ une localisation des parcelles sur une carte lisible utilisant le fond de carte IGN topographique (1/25 000<sup>e</sup>) ou, à défaut, renseignez dans le tableau en haut de page les références cadastrales des parcelles (commune – section – n° de parcelle) ;

❷ pour chaque parcelle identifiée, sur un fond de carte en vue aérienne récente à une échelle appropriée, la localisation détaillée des travaux (éléments modifiés, emprise et la nature des interventions envisagées avec renvois numérotés au tableau descriptif, voir ci-dessus).

Ces fonds de cartes sont disponibles sous le portail internet de l'IGN [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr) permettant entre autres des copies d'écran. Des outils d'édition et mesure (surface, longueur) sont aussi proposés.

The screenshot displays the 'ANNOTER LA CARTE' (Annotate the Map) interface on the IGN Geoportail website. It features three map preview thumbnails: 'Photographies aériennes' (Aerial photographs), 'Carte topographique IGN' (IGN topographic map), and 'Parcelles cadastrales' (Cadastral parcels). To the right, a sidebar contains 'OUTILS DE CRÉATION' (Creation tools) with icons for location, line, polygon, and text, and 'OUTILS D'ÉDITION' (Editing tools) with icons for erasing, moving, and deleting. A 'Mesures' (Measurements) section is also visible, offering 'Mesurer une distance' (Measure a distance) and 'Mesurer une surface' (Measure a surface), along with an option to 'Établir un profil altimétrique' (Establish an altimetric profile).

**Motivations de ces travaux** (si votre demande concerne plusieurs parcelles fonctionnellement distinctes et traitées séparément, détailler si besoin cette page pour chaque situation) :

- Je souhaite renouveler et/ou restaurer la clôture de la parcelle concernée, prise dans la haie**
- Je souhaite créer un nouvel accès unique à la parcelle concernée.** L'enjeu est pour moi :
  - de pouvoir accéder avec un équipement matériel mécanique dont la largeur est incompatible avec l'accès existant. Précisez (type de matériel, largeur) : .....
  - de pouvoir passer d'une parcelle à la voisine avec un matériel de largeur déployée de 12 m max.
  - de pouvoir faire circuler le bétail (ouverture de 4 à 6 m) par ce nouvel accès (précisez l'enjeu pratique) : .....
- Je souhaite améliorer le caractère mécanisable de la parcelle.** L'enjeu est pour moi :
  - de réduire le temps de travail sur la parcelle en la simplifiant
  - de rendre possible au sein de la parcelle l'utilisation d'un matériel qui suppose une largeur de passage ou de travail accrue, du fait d'une évolution matérielle (précisez) : .....
  - de récupérer des surfaces exploitables sur l'emprise des haies actuelles
  - de constituer une unité foncière de travail à la suite d'une opération de réaménagement foncier encadrée par le Code rural
  - de constituer une unité foncière de travail à la suite de la reprise d'exploitation d'une parcelle mitoyenne de celles dont je disposais antérieurement :
- reprise de fermage     changement de propriété     constitution ou évolution d'un GAEC
- Je souhaite convertir cette parcelle, jusqu'ici utilisée en pâture, pour la transformer en surface fourragère productive (fauche) en supprimant tout ou partie des haies au sein de l'unité d'exploitation (parcelle PAC).** Cela suppose aussi un changement des pratiques de fertilisation
- non     oui (précisez) : .....
- Je souhaite faire des travaux de réouverture sur cette parcelle** qui a été progressivement envahie, en partie, par les ligneux (ronciers, buissons, arbustes, arbres).
  - Je disposais antérieurement de cette parcelle.
  - Je reprends la gestion de cette parcelle (signature d'un nouveau bail sur ces terrains)
  - J'ai acquis cette parcelle et j'en reprends l'usage direct
- Je souhaite faire ces travaux qui s'inscrivent dans un travail de réouverture et débroussaillage**
  - d'un pâturage     d'un parcours boisé     d'un alpage
  - prévus dans un programme de travaux d'un Plan de Gestion Intégré
  - prévus et financés par une mesure agri-environnementale ou une aide publique
- Je souhaite faire ces travaux pour réorganiser plus largement mon parcellaire.** Expliquez et si besoin illustrez par un schéma : .....
- Je dois remettre en état cette haie suite à des dépérissements des arbres de haut jet et des risques de chablis qu'ils entraînent** (préciser).....
- Risques d'atteintes sur une parcelle habitée mitoyenne     sur une voirie mitoyenne
- Dépérissements induits par un épisode climatique     Dépérissements liés à un problème sanitaire :
  - Probable chalarose sur des frênes     Atteintes de scolytes sur épicéa
- Autres (précisez) : .....
- Je dois supprimer cette haie du fait de l'implantation d'une infrastructure aérienne de transport d'énergie ou de l'instauration d'une servitude non sylvandi liée à une infrastructure souterraine (eaux, hydrocarbures, ...).** Expliquez : .....
- Autre motif (expliquez) : .....

**IMPORTANT : indiquez dans ce qui suit (cochez la case) :**

**Les modalités de travaux définies ci-dessous :**



**ont été adaptées pour éviter et réduire les effets de mon projet sur les enjeux de biodiversité potentiellement concernés par les travaux par rapport à mon projet initial.**

**décrivent mon parti-pris d'intervention initial. De ce fait des mesures d'évitement et de réduction d'effet figurent plus loin dans la présente demande, et m'engagent.**

**Modalités prévues pour les travaux (distinguez si besoin entre les différentes haies) :**

Outils de bûcheronnage (précisez : .....

Autres outils/engins mobilisés pour la suppression des souches (décrivez les interventions envisagées, si besoin en localisant les interventions sur les cartes jointes à cette demande) :.....

Broyeur lourd type casse-caillou (broyeur à marteaux)

Pelle mécanique

Broyeur forestier (Broyeur à couteaux)

Pince à ébuissonner

Girobroyeur agricole (broyeur léger)

Autre(s) outil(s)/engins (précisez) :

NB : dans le cas des broyeurs, précisez la puissance mobilisée et nécessaire pour animer l'outil

Recours à des produits phytosanitaires (désherbants/dévitalisants des souches)  oui  non :

Modalités envisagées pour l'élimination des produits de coupe et de dessouchage :.....

Précisez s'il y a de suppression d'éléments annexes (murgers, pierriers, talus, ...) et les modalités pratiques envisagées pour cela (engins, devenir des matériaux) :.....

**Période(s) de travaux prévue(s).** Indiquez des intervalles de dates, pas des saisons. Préciser le cas échéant si la suppression des éléments annexes se fait simultanément ou est décalée/ échelonnée dans une logique d'évitement d'atteinte à la faune : .....

**Compte tenu des obligations de maintien des linéaires de haies au titre de la PAC, est-il prévu de remplacer les linéaires de haies supprimées ?**  non (préciser le cas dérogatoire prévu au titre de la BCAE8 de la conditionnalité de la PAC)  oui, décrivez dans ce cas les caractéristiques des haies réimplantées (structure, composition des essences, origine de plants, période de plantation) et fournissez leur localisation sur un plan :.....

compléter sur papier libre si nécessaire



## Evaluation simplifiée de mon projet :

**POUR FINALISER une demande recevable il est vivement recommandé d'avoir pris contact avec les animateurs des sites Natura 2000 pour obtenir des informations sur les enjeux et la connaissance du site (coordonnées sur le site : <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/tableau-de-bord-des-sites-a8221.html#25> ) et/ou avec la DDT/DREAL pour le cadre administratif et légal. Un projet qui prend en compte les sensibilités à l'amont conduit à une évaluation simplifiée.**



**Mon projet n'est pas susceptible de porter atteinte aux habitats naturels et espèces de faune et de flore d'intérêt européen pour les raisons suivantes (cochez ci-dessous et précisez) :**

- Les travaux prévus s'appliquent à un secteur ne présentant aucune sensibilité particulière identifiée pour la faune et la flore (après consultation de la structure en charge de l'animation du site Natura 2000, le cas échéant après une vérification sur place).
- La nature des travaux envisagés, ainsi que les modalités d'intervention, décrites dans ce qui précède, ne sont pas susceptibles de porter atteinte aux sensibilités en présence dans les parcelles concernées et les emprises travaillées et parcourues par le chantier (circulation des engins comprises) ni en périphérie.
- J'ai informé les entreprises et intervenants mobilisés pour ces travaux, notamment dans le cas d'usage d'engins relevant habituellement de chantiers forestiers ou de travaux publics (pelle mécanique, broyeurs lourds et brise-roche hydraulique) du cadre de réalisation prévu pour ces travaux et du cadre réglementaire concernant les interventions de ce type vis-à-vis du patrimoine naturel dans les espaces agricoles et forestiers. **Je joins à cette demande l'attestation d'information préalable correspondante fournie en annexe du présent support.**

Autres raisons justifiant la conclusion ci-dessus :

.....  
.....  
.....  
.....

compléter sur papier libre si nécessaire

**JE CONCLUS, DU FAIT DE CE QUI PRÉCÈDE, AU STADE DE L'ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE, QUE MON PROJET N'EST PAS SUSCEPTIBLE D'AVOIR DES INCIDENCES SUR LE(S) SITE(S) NATURA 2000 CONCERNÉS.**

Signature

**JE NE PEUX PAS CONCLURE, A CE STADE, QUE MON PROJET N'EST PAS SUSCEPTIBLE D'AVOIR DES INCIDENCES SUR LE(S) SITE(S) NATURA 2000 CONCERNÉS.  JE PASSE À L'ETAPE 2**



### **A NOTER** : autres réglementations et engagements contractuels :

- Certaines haies sont préservées par les documents d'urbanisme, directement (« boisements classés ») ou pour en maîtriser les modifications au cas par cas : vérifier les règles d'urbanisme applicables (en mairie ou en intercommunalité assurant l'instruction des procédures d'urbanisme). Dans ce cas l'autorisation de modification de la haie est l'autorisation d'urbanisme. La demande doit contenir une évaluation des incidences Natura 2000 : utilisez ce support pour cette évaluation !
- Certains périmètres réglementaires peuvent interdire l'arrachage : consulter les arrêtés préfectoraux de protection de biotope ou d'habitats naturels (<https://cartes.ternum-bfc.fr/>) et les protections de captage d'eau potable (informations en commune)
- Engagements contractuels PAC : « Haies / infrastructures agro-écologiques » (sur Télépac :) Le maintien des haies est une condition de l'attribution des aides PAC. Des dérogations à cette obligation existent pour certains cas définis. La plupart des haies concernées ont depuis 2015 été numérisées au titre de surfaces non agricoles (SNA : éléments topographiques), consultables sur TELEPAC. Cette numérisation comporte des imperfections (oublis, erreurs). Ces situations doivent être signalées au service PAC en vue de correction éventuelle. **Une haie non numérisée n'est pas librement supprimable. Vos demandes au titre de l'évaluation des incidences Natura 2000 seront examinées conjointement au titre de la réglementation PAC.**



## ÉTAPE 2 : COMPLÉMENTS À L'ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE

### « ANALYSE DES EFFETS DU PROJET INITIAL : IDENTIFICATION DES ENJEUX PRÉSENTS »

*Mon projet est susceptible d'avoir des incidences sur les habitats naturels et les espèces, du fait de la nature des interventions, des moyens mobilisés et des parcelles concernées. Il peut porter atteinte aux habitats naturels et espèces de faune et de flore d'intérêt européen justifiant la désignation des sites Natura 2000 .*

Sauf si vous avez une connaissance particulière du patrimoine naturel présent sur votre parcellaire et les terrains environnants, il est nécessaire pour mener cette démarche de prendre connaissance des enjeux naturels connus dans la zone de travaux.

➡ Le Document d'objectif (Docob) du site concerné est accessible sous ce lien. <https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/tableau-de-bord-des-sites-a8221.html#25>

Il contient une synthèse des informations connues pour le site à jour de l'état des connaissances disponible à la date de validation ou d'actualisation du Docob. Les enjeux de biodiversité du site Natura 2000 y sont présentés et peuvent donc concerner votre projet.

➡ **Solliciter l'animation du site Natura 2000 (lien ci-dessus) paraît néanmoins indispensable** pour identifier précisément les enjeux en présence connus (ou les éventuelles lacunes de connaissance) concernant le secteur particulier qui vous intéresse. Les chargés de mission Natura 2000 vous aideront à prendre connaissance de ces enjeux et à interpréter les interférences éventuelles de votre projet.

La haie est d'abord un habitat ou une partie d'un habitat, élément physique et écologique de l'espace créé par l'aménagement et les pratiques agricoles, utilisé par diverses espèces animales pour une ou plusieurs dimensions de leur cycle de vie. Certaines haies correspondent aussi à l'expression d'un habitat d'intérêt européen sous une forme linéaire et doivent donc aussi être considérées à cet égard. C'est le cas notamment souvent des ripisylves (forêt, plus ou moins linéaire, de bordure de cours d'eau), qui seront considérées comme des haies (voir critères PAC de maintien des haies pour les dimensions des linéaires reconnus comme des haies).

Dans la suite de cette démarche, il est donc attendu **de vous** une restitution des éléments de connaissance sur les enjeux en présence ou potentiels (et le cas échéant sur les atteintes possibles à ces enjeux). **Attention** : se limiter à transmettre avec cette demande le porter-à-connaissance communiqué par l'animation Natura 2000 **ne tient pas lieu de restitution.**



**☐ habitats naturels concernés :**

➡ je renseigne le tableau ci-dessous pour restituer l'existence d'habitats naturels dans le périmètre d'effet de mon projet et les enjeux de conservation de qui s'y rattachent. Si mon projet peut interférer avec, je dois exprimer la nature des atteintes possibles et les évaluer.

NB : Si plusieurs situations sont à distinguer, agrandissez le tableau, numérotez en cohérence avec les descriptifs des travaux et les cartes de localisation.

Habitats) concerné(s) (n° de renvoi)	Intérêt (niveau d'enjeu)	L'état de conservation connu/ estimé dans le site Natura 2000 pour l'habitat	Mes travaux	Si mes travaux engendrent des atteintes, je précise quelle forme prennent ces atteintes
..... ..... ..... ☐ connu par une cartographie déjà disponible ☐ potentiel ou identifié par l'animation Natura 2000	☐ européen prioritaire ☐ européen ☐ régional ☐ autre : ..... ☐ habitat d'une ou plusieurs espèces légalement protégées	☐ oui ☐ non <u>Etat</u> ☐ favorable ☐ défavorable ☐ sans objet ..... <u>Surface estimée/connue dans le site Natura 2000 :</u> ..... <u>Tendance à l'évolution :</u> ☐ favorable ☐ défavorable	☐ portent atteinte à cet habitat sur une surface ou un linéaire de : ..... ☐ ne portent pas atteinte à cet habitat. ☐ ne portent pas significativement atteinte à cet habitat en raison : ☐ de l'ampleur des travaux prévus ☐ des modalités décrites plus haut conduisant à un évitement des atteintes ☐ des modalités de travaux <b>et</b> des mesures d'évitement et réduction <b>décrites dans la suite</b> de cette demande	..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....
..... ..... ..... ☐ connu par une cartographie déjà disponible ☐ potentiel ou identifié par l'animation Natura 2000	☐ européen prioritaire ☐ européen ☐ régional ☐ autre : ..... ☐ habitat d'une ou plusieurs espèces légalement protégées	☐ oui ☐ non <u>Etat</u> ☐ favorable ☐ défavorable ☐ sans objet ..... <u>Surface estimée/connue dans le site Natura 2000 :</u> ..... <u>Tendance à l'évolution :</u> ☐ favorable ☐ défavorable	☐ portent atteinte à cet habitat sur une surface ou un linéaire de : ..... ☐ ne portent pas atteinte à cet habitat. ☐ ne portent pas significativement atteinte à cet habitat en raison : ☐ de l'ampleur des travaux prévus ☐ des modalités décrites plus haut conduisant à un évitement des atteintes ☐ des modalités de travaux <b>et</b> des mesures d'évitement et réduction <b>décrites dans la suite</b> de cette demande	..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....

**☐ espèces de faune et de flore concernées :**

**➡ je renseigne le tableau ci-dessous pour restituer l'existence d'OISEAUX dans le périmètre d'effet de mon projet et les enjeux de conservation de qui s'y rattachent. Si mon projet peut interférer avec, je dois exprimer la nature des atteintes possibles et les évaluer.**

*NB : Si plusieurs situations sont à distinguer, agrandissez le tableau, numérotez en cohérence avec les descriptifs des travaux et les cartes de localisation. Ce tableau peut aussi être utilisé pour des espèces de MAMMIFÈRES (hors chauve-souris) et de REPTILES dont la présence est connue/fortement présumée et vous est signalée.*

Espèce (s) d'oiseaux concernée(s) (n° de renvoi)	Intérêt (niveau d'enjeu)	L'état de conservation connu/ estimé dans le site Natura 2000 pour l'espèce	Mes travaux	Si mes travaux engendrent des atteintes, je précise quelle forme prennent ces atteintes
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>☐ connue par des inventaires ou données déjà disponibles</p> <p>☐ potentielle ou identifiée par l'animation Natura 2000</p>	<p>☐ européen prioritaire</p> <p>☐ européen</p> <p>☐ régional</p> <p>☐ autre : .....</p> <p>☐ espèce légalement protégée</p> <p>☐ espèce légalement protégée dont l'habitat est protégé</p>	<p>☐ oui ☐ non</p> <p><u>Etat</u></p> <p>☐ favorable ☐ défavorable</p> <p>☐ sans objet</p> <p>.....</p> <p><u>Taille de population estimée/connue dans le site Natura 2000 :</u> .....</p> <p><u>Tendance à l'évolution :</u></p> <p>☐ favorable</p> <p>☐ défavorable</p>	<p><u>Concernent :</u></p> <p>☐ une zone où l'espèce est connue pour se reproduire</p> <p>☐ une zone que l'espèce fréquente (territoire d'alimentation)</p> <p>☐ une zone que l'espèce fréquente potentiellement au vu des connaissances et des caractéristiques du parcellaire.</p> <p>☐ portent atteinte à la reproduction et au maintien de cet espèce et son habitat.</p> <p>☐ ne portent pas significativement atteinte à cette espèce et ses habitats en raison :</p> <p>☐ de l'ampleur des travaux prévus</p> <p>☐ des modalités décrites plus haut conduisant à un évitement des atteintes</p> <p>☐ des modalités de travaux <b>et</b> des mesures d'évitement et réduction <b>décrites dans la suite</b> de cette demande</p> <p>☐ ne portent pas atteinte à cette espèce et ses habitats.</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>☐ Temporaire</p> <p>☐ Permanentes</p> <p>☐ Directes</p> <p>☐ Indirectes</p>
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>☐ connue par des inventaires ou données déjà disponibles</p> <p>☐ potentielle ou identifiée par l'animation Natura 2000</p>	<p>☐ européen prioritaire</p> <p>☐ européen</p> <p>☐ régional</p> <p>☐ autre : .....</p> <p>☐ espèce légalement protégée</p> <p>☐ espèce légalement protégée dont l'habitat est protégé</p>	<p>☐ oui ☐ non</p> <p><u>Etat</u></p> <p>☐ favorable ☐ défavorable</p> <p>☐ sans objet</p> <p>.....</p> <p><u>Surface estimée/connue dans le site Natura 2000 :</u> .....</p> <p><u>Tendance à l'évolution :</u></p> <p>☐ favorable</p> <p>☐ défavorable</p>	<p><u>Concernent :</u></p> <p>☐ une zone où l'espèce est connue pour se reproduire</p> <p>☐ une zone que l'espèce fréquente (territoire d'alimentation)</p> <p>☐ une zone que l'espèce fréquente potentiellement au vu des connaissances et des caractéristiques du parcellaire.</p> <p>☐ portent atteinte à la reproduction et au maintien de cet espèce et son habitat.</p> <p>☐ ne portent pas significativement atteinte à cette espèce et ses habitats en raison :</p> <p>☐ de l'ampleur des travaux prévus</p> <p>☐ des modalités décrites plus haut conduisant à un évitement des atteintes</p> <p>☐ des modalités de travaux <b>et</b> des mesures d'évitement et réduction <b>décrites dans la suite</b> de cette demande</p> <p>☐ ne portent pas atteinte à cette espèce et ses habitats.</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>☐ Temporaire</p> <p>☐ Permanentes</p> <p>☐ Directes</p> <p>☐ Indirectes</p>

➤ je renseigne le tableau ci-dessous pour restituer l'existence de CHAUVES-SOURIS (chiroptères) dans le périmètre d'effet de mon projet et les enjeux de conservation qui s'y rattachent. Si mon projet peut interférer avec, je décris les atteintes possibles et les évalue.

NB : Si plusieurs situations sont à distinguer, agrandissez le tableau, numérotez en cohérence avec les descriptifs des travaux et les cartes de localisation.

Espèce (s) de chiroptères concernée(s) (n° de renvoi)	Intérêt (niveau d'enjeu)	L'état de conservation connu/ estimé dans le site Natura 2000 pour l'espèce	Mes travaux	Si mes travaux engendrent des atteintes, je précise quelle forme prennent ces atteintes
<p>..... ..... ..... <input type="checkbox"/> connue par des inventaires ou données déjà disponibles <input type="checkbox"/> potentielle ou identifiée par l'animation Natura 2000</p>	<p><input type="checkbox"/> européen prioritaire <input type="checkbox"/> européen <input type="checkbox"/> régional <input type="checkbox"/> autre : ..... <input type="checkbox"/> espèce légalement protégée <input type="checkbox"/> espèce légalement protégée dont l'habitat est protégé</p>	<p><input type="checkbox"/> oui    <input type="checkbox"/> non <u>Etat</u> <input type="checkbox"/> favorable    <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/> sans objet ..... <u>Taille de population estimée/connue dans le site Natura 2000 :</u> ..... <u>Tendance à l'évolution :</u> <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable</p>	<p><u>Concernent :</u> <input type="checkbox"/> une zone proche d'une colonie de reproduction rendant certain sinon vraisemblable l'utilisation régulière du parcellaire et du linéaire de haies concernés. <input type="checkbox"/> une zone/un parcellaire que l'espèce fréquente (territoire d'alimentation ou axe de circulation entre zones de présence connues). <input type="checkbox"/> portent atteinte à la reproduction et au maintien de cet espèce et son habitat. <input type="checkbox"/> ne portent pas significativement atteinte à cette espèce et ses habitats en raison : <input type="checkbox"/> de l'ampleur des travaux prévus <input type="checkbox"/> des modalités décrites plus haut conduisant à un évitement des atteintes <input type="checkbox"/> des modalités de travaux <b>et</b> des mesures d'évitement et réduction <b>décrites dans la suite</b> de cette demande <input type="checkbox"/> ne portent pas atteinte à cette espèce et ses habitats.</p>	<p>..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanentes <input type="checkbox"/> Directes <input type="checkbox"/> Indirectes</p>
<p>..... ..... ..... <input type="checkbox"/> connue par des inventaires ou données déjà disponibles <input type="checkbox"/> potentielle ou identifiée par l'animation Natura 2000</p>	<p><input type="checkbox"/> européen prioritaire <input type="checkbox"/> européen <input type="checkbox"/> régional <input type="checkbox"/> autre : ..... <input type="checkbox"/> espèce légalement protégée <input type="checkbox"/> espèce légalement protégée dont l'habitat est protégé</p>	<p><input type="checkbox"/> oui    <input type="checkbox"/> non <u>Etat</u> <input type="checkbox"/> favorable    <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/> sans objet ..... <u>Surface estimée/connue dans le site Natura 2000 :</u> ..... <u>Tendance à l'évolution :</u> <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable</p>	<p><u>Concernent :</u> <input type="checkbox"/> une zone proche d'une colonie de reproduction rendant certain sinon vraisemblable l'utilisation régulière du parcellaire et du linéaire de haies concernés. <input type="checkbox"/> une zone/un parcellaire que l'espèce fréquente (territoire d'alimentation ou axe de circulation entre zones de présence connues). <input type="checkbox"/> portent atteinte à la reproduction et au maintien de cet espèce et son habitat. <input type="checkbox"/> ne portent pas significativement atteinte à cette espèce et ses habitats en raison : <input type="checkbox"/> de l'ampleur des travaux prévus <input type="checkbox"/> des modalités décrites plus haut conduisant à un évitement des atteintes <input type="checkbox"/> des modalités de travaux <b>et</b> des mesures d'évitement et réduction <b>décrites dans la suite</b> de cette demande <input type="checkbox"/> ne portent pas atteinte à cette espèce et ses habitats.</p>	<p>..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanentes <input type="checkbox"/> Directes <input type="checkbox"/> Indirectes</p>

➤ je renseigne le tableau ci-dessous pour restituer l'existence d'INSECTES dans le périmètre d'effet de mon projet et les enjeux de conservation qui s'y rattachent. Si mon projet peut interférer avec, je dois exprimer la nature des atteintes possibles et les évaluer.

NB : Si plusieurs situations sont à distinguer, agrandissez le tableau, numérotez en cohérence avec les descriptifs des travaux et les cartes de localisation.

Espèce (s) d'insectes concernée(s) (n° de renvoi)	Intérêt (niveau d'enjeu)	L'état de conservation connu/ estimé dans le site Natura 2000 pour l'espèce	Mes travaux	Si mes travaux engendrent des atteintes, je précise quelle forme prennent ces atteintes
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> connue par des inventaires ou données déjà disponibles</p> <p><input type="checkbox"/> potentielle ou identifiée par l'animation Natura 2000</p>	<p><input type="checkbox"/> européen prioritaire</p> <p><input type="checkbox"/> européen</p> <p><input type="checkbox"/> régional</p> <p><input type="checkbox"/> autre : .....</p> <p><input type="checkbox"/> espèce légalement protégée</p> <p><input type="checkbox"/> espèce légalement protégée dont l'habitat est protégé</p>	<p><input type="checkbox"/> oui      <input type="checkbox"/> non</p> <p><u>Etat</u></p> <p><input type="checkbox"/> favorable</p> <p><input type="checkbox"/> défavorable</p> <p><input type="checkbox"/> sans objet</p> <p>.....</p> <p><u>Taille de population estimée/connue dans le site Natura 2000 :</u></p> <p>.....</p> <p><u>Tendance à l'évolution :</u></p> <p><input type="checkbox"/> favorable</p> <p><input type="checkbox"/> défavorable</p>	<p><u>Concernent :</u></p> <p><input type="checkbox"/> un secteur de présence connue ou potentiel de l'espèce qui se reproduit dans les haies.</p> <p><input type="checkbox"/> un secteur de haies situé entre des zones de présence connue de cette l'espèce (dans et hors du site Natura 2000) et l'espèce utilise les haies pour s'abriter et/ou de se disperser entre les foyers de reproduction.</p> <p><input type="checkbox"/> portent atteinte à la reproduction et au maintien de cet espèce et son habitat et/ou à ses possibilités de dispersion.</p> <p><input type="checkbox"/> ne portent pas significativement atteinte à cette espèce, ses habitats et/ou sa dispersion en raison :</p> <p><input type="checkbox"/> de l'ampleur des travaux prévus</p> <p><input type="checkbox"/> des modalités décrites plus haut portant un évitement des atteintes</p> <p><input type="checkbox"/> des modalités de travaux <b>et</b> des mesures d'évitement et réduction <b>décrites dans la suite</b> de cette demande</p> <p><input type="checkbox"/> ne portent pas atteinte à cette espèce, ni à ses habitats ni à sa dispersion territoriale.</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> Temporaire</p> <p><input type="checkbox"/> Permanentes</p> <p><input type="checkbox"/> Directes</p> <p><input type="checkbox"/> Indirectes</p>
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> connue par des inventaires ou données déjà disponibles</p> <p><input type="checkbox"/> potentielle ou identifiée par l'animation Natura 2000</p>	<p><input type="checkbox"/> européen prioritaire</p> <p><input type="checkbox"/> européen</p> <p><input type="checkbox"/> régional</p> <p><input type="checkbox"/> autre : .....</p> <p><input type="checkbox"/> espèce légalement protégée</p> <p><input type="checkbox"/> espèce légalement protégée dont l'habitat est protégé</p>	<p><input type="checkbox"/> oui      <input type="checkbox"/> non</p> <p><u>Etat</u></p> <p><input type="checkbox"/> favorable      <input type="checkbox"/> défavorable</p> <p><input type="checkbox"/> sans objet</p> <p>.....</p> <p><u>Surface estimée/connue dans le site Natura 2000 :</u></p> <p>.....</p> <p><u>Tendance à l'évolution :</u></p> <p><input type="checkbox"/> favorable</p> <p><input type="checkbox"/> défavorable</p>	<p><u>Concernent :</u></p> <p><input type="checkbox"/> un secteur de présence connue ou potentiel de l'espèce qui se reproduit dans les haies.</p> <p><input type="checkbox"/> un secteur de haies situé entre des zones de présence connue de cette l'espèce (dans et hors du site Natura 2000) et l'espèce utilise les haies pour s'abriter et/ou de se disperser entre les foyers de reproduction.</p> <p><input type="checkbox"/> portent atteinte à la reproduction et au maintien de cet espèce et son habitat et/ou à ses possibilités de dispersion.</p> <p><input type="checkbox"/> ne portent pas significativement atteinte à cette espèce, ses habitats et/ou sa dispersion en raison :</p> <p><input type="checkbox"/> de l'ampleur des travaux prévus</p> <p><input type="checkbox"/> des modalités décrites plus haut portant un évitement des atteintes</p> <p><input type="checkbox"/> des modalités de travaux <b>et</b> des mesures d'évitement et réduction <b>décrites dans la suite</b> de cette demande</p> <p><input type="checkbox"/> ne portent pas atteinte à cette espèce, ni à ses habitats ni à sa dispersion territoriale.</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> Temporaire</p> <p><input type="checkbox"/> Permanentes</p> <p><input type="checkbox"/> Directes</p> <p><input type="checkbox"/> Indirectes</p>

➡ je renseigne les questions ci-dessous pour restituer l'existence d'interférences possibles des travaux et leurs conséquences quantitatives et qualitatives sur la stabilité des terres et l'écoulement des eaux depuis les terrains cultivés vers les milieux aquatiques.

- Les haies concernées se trouvent-elles en proximité immédiate (moins de 35 m dans le sens de l'écoulement topographique sur des surfaces enherbées) avec un cours d'eau ou un réseau de fossés rejetant dans un cours d'eau ou encore des pertes karstiques ?

**Non**       **Oui** : décrivez en ce cas la nature de l'occupation du sol entre la haie et le cours d'eau/ le fossé (un complément par photo peut être fourni utilement). Préciser notamment si les parcelles agricoles de l'îlot PAC concerné par les arrachages demeureront ensuite en couvert herbager permanent ou sont susceptibles d'accueillir des cultures ou des prairies temporaires.

- Renseigner l'existence dans ces cours d'eau des espèces de poissons ou /invertébrés aquatiques (crustacés, mollusques) :

NB : Si plusieurs situations sont à distinguer, agrandissez le tableau, numérotez en cohérence avec les descriptifs des travaux et les cartes de localisation.

Espèce (s) aquatique (s) concernée(s) (n° de renvoi)	Intérêt (niveau d'enjeu)	L'état de conservation connu/ estimé dans le site Natura 2000 pour l'espèce	Mes travaux	Si mes travaux engendrent des atteintes, je précise quelle forme prennent ces atteintes
<p>..... ..... ..... <input type="checkbox"/> connue par des inventaires ou données déjà disponibles <input type="checkbox"/> potentielle ou identifiée par l'animation Natura 2000</p>	<p><input type="checkbox"/> européen prioritaire <input type="checkbox"/> européen <input type="checkbox"/> régional <input type="checkbox"/> autre : ..... <input type="checkbox"/> espèce dont les frayères sont protégées <input type="checkbox"/> espèce légalement protégée dont l'habitat est protégé</p>	<p><input type="checkbox"/> oui      <input type="checkbox"/> non <u>Etat</u> <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/> sans objet ..... <u>Taille de population estimée/connue dans le site Natura 2000 :</u> ..... <u>Tendance à l'évolution :</u> <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable</p>	<p><u>Sont :</u> <input type="checkbox"/> en forte proximité (faible de distance de transfert hydraulique) d'un secteur de présence connue de l'espèce. La distance est environ de ..... <input type="checkbox"/> en forte proximité (faible de distance de transfert hydraulique) d'un secteur de présence potentielle de l'espèce. <input type="checkbox"/> en amont hydraulique d'un secteur de présence connue de l'espèce situé plus en aval à une distance minimale dans le sens d'écoulement du cours d'eau de : ..... <input type="checkbox"/> en proximité géographique mais sans relation hydraulique de proximité avec un secteur de présence connue de l'espèce. <input type="checkbox"/> sont susceptibles de porter atteinte à la reproduction et au maintien de cet espèce et son habitat. <input type="checkbox"/> ne sont pas susceptibles de porter significativement atteinte à cette espèce et/ou à ses habitats en raison :     <input type="checkbox"/> de l'ampleur des travaux prévus     <input type="checkbox"/> des modalités décrites plus haut portant un évitement des atteintes     <input type="checkbox"/> des modalités de travaux <b>et</b> des mesures d'évitement et réduction <b>décrites dans la suite</b> de cette demande <input type="checkbox"/> ne portent <i>a priori</i> pas atteinte à cette espèce, ni à ses habitats.</p>	<p>..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanentes <input type="checkbox"/> Directes <input type="checkbox"/> Indirectes</p>



Le cas échéant, je joins le porter-à-connaissance fourni par l'animateur Natura 2000 ainsi que les extraits de cartes de localisation s'il en a été fourni (cocher les cases des cartes jointes).

- carte du projet (en annexe voir étape 1)
- carte des habitats naturels
- carte des espèces animales
- carte des espèces végétales

**Evaluation de mon projet :**

Compte tenu des éléments d'analyse qui précèdent, et des conditions de réalisation de mes travaux décrites à l'étape 1 :

**mon projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences significatives sur les habitats naturels et les espèces de faune et de flore d'intérêt européen pour les raisons suivantes (cochez le cas échéant et précisez) :**

- Les travaux prévus évitent les secteurs et les périodes présentant des sensibilités particulières identifiées pour la faune, la flore et les habitats naturels concernés (après consultation de la structure en charge de l'animation du site Natura 2000, le cas échéant une vérification sur place).*
- Les travaux prévus, tels que définis à tous égards, sans être forcément neutres, ne doivent pas conduire à des incidences significatives pour la faune, la flore et les habitats naturels qui peuvent être affectés, pour le site Natura 2000 concerné. Ils s'inscrivent dans une logique d'évitement et de réduction des effets potentiels identifiés s'appliquant aux parcelles concernées, aux emprises travaillées et parcourues par le chantier (circulation des engins comprises).*
- J'ai informé les entreprises et intervenants mobilisés pour ces travaux, notamment dans le cas d'usage d'engins relevant habituellement de chantiers forestiers ou de travaux publics (pelle mécanique, broyeurs lourds et brise-roche hydraulique) du cadre de réalisation prévu pour ces travaux et du cadre réglementaire concernant les interventions de ce type vis-à-vis du patrimoine naturel dans les espaces agricoles et forestiers. Je joins à cette demande l'attestation d'information préalable correspondante fournie en annexe du présent support.*

*Autres raisons justifiant la conclusion ci-dessus :*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*compléter sur papier libre si nécessaire*

**JE PEUX CONCLURE, A CE STADE D'ANALYSE COMPLÉMENTAIRE, QUE MON PROJET N'EST PAS SUSCEPTIBLE D'AVOIR DES INCIDENCES SIGNIFICATIVES DOMMAGEABLES SUR LE(S) SITE(S) NATURA 2000 CONCERNÉS.**

*Signature :*

**MON PROJET CONSERVE, À CE STADE D'ANALYSE, DES INCIDENCES SIGNIFICATIVES DOMMAGEABLES SUR LE(S) SITE(S) NATURA 2000 ET NÉCESSITE LA DÉFINITION DE MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION DE CES EFFETS NON INTÉGRÉES DANS CE QUI PRÉCÈDE. .  JE PASSE À L'ÉTAPE 3.**

**A NOTER : AUTRES RÉGLEMENTATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS : VOIR LES MENTIONS RAPPELÉES À LA PAGE DE CONCLUSION POUR L'ÉTAPE 1**

**ÉTAPE 3 : MESURES DE SUPPRESSION / RÉDUCTION À UN NIVEAU NON SIGNIFICATIF DES EFFETS DU PROJET INITIAL SUR LES HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT EUROPÉEN**

Mon projet, **s'il était mis en œuvre en l'état**, aurait des effets dommageables sur les habitats naturels, la faune et la flore d'intérêt européen et les processus naturels nécessaires à leur maintien. Je dois chercher à les éviter. Le parti-pris initial doit être réajusté pour supprimer, et à défaut réduire ces effets. **Les ajustements du projet permettant l'évitement des effets sont à privilégier.**

♦ J'expose les mesures prises pour éviter (déplacer le projet, réduire son envergure, changer ses modalités de mise en œuvre, ...) ou réduire ses effets à un niveau non significatif. Je les présente en reprenant les effets identifiés à l'étape précédente (pour simplifier, vous pouvez, dans le tableau ci-dessous, renvoyer à une numérotation des lignes des tableaux précédents et décrire simplement les mesures prises.

**Mesures de suppression et de réduction des effets que je m'engage à mettre en œuvre :**

N° renvoi (voir tableau précédent)	Habitat (s) ou espèce(s) concerné(e)(s)	Effet(s) du projet (renvoi numéroté préconisé aux tableaux précédents)	Mesures que je m'engage à mettre en œuvre	L'effet de mon projet, en intégrant ces mesures
		..... ..... ..... ..... ..... <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanents <input type="checkbox"/> Direct <input type="checkbox"/> Indirect	<input type="checkbox"/> Mesures de suppression ..... ..... ..... <input type="checkbox"/> Mesures de réduction ..... ..... ..... .....	Est-t-il significatif ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		..... ..... ..... ..... ..... <input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Permanents <input type="checkbox"/> Direct <input type="checkbox"/> Indirect	<input type="checkbox"/> Mesures de suppression ..... ..... ..... <input type="checkbox"/> Mesures de réduction ..... ..... ..... .....	Est-t-il significatif ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

*compléter sur papier libre si nécessaire ou étendre le tableau si besoin*

## **Evaluation de mon projet :**

Compte tenu des éléments d'analyse qui précèdent, des conditions de réalisation de mes travaux décrites à l'étape 1 et des mesures de réduction et suppression des effets décrites qui précèdent :

**JE PEUX CONCLURE, A CE STADE DE DÉVELOPPEMENT DE MON ÉVALUATION, QUE MON PROJET N'EST PAS SUSCEPTIBLE D'AVOIR DES INCIDENCES SIGNIFICATIVES DOMMAGEABLES SUR LE(S) SITE(S) NATURA 2000 CONCERNÉS COMPTE TENU DES MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION DÉCRITES ET QUE JE M'ENGAGE METTRE EN OEUVRE.**

J'ai informé les entreprises et intervenants mobilisés pour ces travaux, notamment dans le cas d'usage d'engins relevant habituellement de chantiers forestiers ou de travaux publics (pelle mécanique, broyeurs lourds et brise-roche hydraulique) du cadre de réalisation prévu pour ces travaux et du cadre réglementaire concernant les interventions de ce type vis-à-vis du patrimoine naturel dans les espaces agricoles et forestiers. Je joins à cette demande l'attestation d'information préalable correspondante fournie en annexe du présent support.

*Signature :*

**A NOTER :** AUTRES RÉGLEMENTATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS : VOIR LES MENTIONS RAPPELÉES À LA PAGE DE CONCLUSION POUR L'ÉTAPE 1

**MON PROJET CONSERVE, MALGRÉ CES MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION DES EFFETS, DES INCIDENCES SIGNIFICATIVES DOMMAGEABLES SUR LE(S) SITE(S) NATURA 2000.**

*Les mesures d'ajustement de mon projet, destinées à supprimer et réduire ses effets ne suffisent pas pour que ses incidences soient évitées ou réduites à un niveau d'effets non significatifs. Je dois reconsidérer mon projet et rechercher des alternatives plus fondamentales.*

*Le développement d'une évaluation des incidences au-delà de ce point fait appel à la définition de mesures compensatoires. Ces compensations ne sont mobilisables que pour les porteurs de projet pouvant justifier d'un intérêt public majeur. Cette situation n'est que très exceptionnellement réunie pour les projets se rapportant à la rubrique de « l'arrachage de haie », objet de ce support. Hors de ces cas exceptionnels le projet ainsi envisagé ne pourra être autorisé. A noter aussi qu'une compensation de haie en linéaire imposée au titre de vos engagements PAC ne constitue qu'une réduction des effets.*

*Si vous parvenez néanmoins à ce stade de développement de cette évaluation des incidences, vous êtes invités à prendre contact avec la Direction départementale des territoires (service instructeur).*

*Le développement d'une évaluation des incidences sur ces dimensions demande le plus souvent un diagnostic plus développé et l'intervention d'experts et de bureaux d'études spécialisés. Ce support-guide pour une évaluation simplifiée ne répond pas à de tels développements et le socle de connaissance qui peut être mis à disposition par les chargés de mission animateurs des sites Natura 2000 peut également se révéler insuffisant.*

### **🔍 Quelles sont les possibilités de faire autrement ?**

Des alternatives à mon projet :

existent

n'existent pas

Décrire les alternatives existantes. L'absence d'alternatives doit être expliquée. Si des alternatives de principe ne vous paraissent pas accessibles/empruntables, expliquer aussi pourquoi (en quoi).

.....  
.....  
.....  
.....

*compléter sur papier libre si nécessaire*

*J'évalue les incidences des alternatives proposées, les étudie et compare leurs effets avec ceux du projet initial. Pour cela, je reprends les étapes précédentes 1 à 3.*

## Annexe à l'évaluation des incidences Natura 2000

### Reconnaissance d'information préalable (à joindre rempli et signé à l'évaluation)

Je soussigné .....
responsable de l'entreprise de travaux .....
missionné pour la réalisation des travaux suivants .....
.....
réalisés pour le compte de .....
.....

#### **DECLARE, à l'ouverture de ce chantier, être informé par le commanditaire des travaux**

#### **(le cas échéant, son représentant : assistant à maîtrise d'ouvrage, gestionnaire, mandataire)**

- des conditions de réalisation du chantier ci-dessus désigné se rapportant aux sensibilités naturelles présentes dans le périmètre proche, susceptibles d'être affectées, voire détruites, par une conduite inappropriée des engins et un non-respect des dispositions d'évitement (entre autres dispositifs implantés pour organiser le chantier et prévenir toute circulation des engins, manœuvres, stockages, dépôt, déversements, ...) prévue dans le cadre du projet autorisé.
- que, pendant la période comprise entre l'ouverture et la clôture du chantier ci-dessus désigné, la réalisation de travaux demandés par d'autres commanditaires que celui-ci-dessus désigné, sur des terrains périphériques ou rapidement accessibles depuis la zone du chantier en raison de l'acheminement préalable sur place des engins de travaux pour le compte du chantier ci-dessus, n'est pas possible.
- que la réalisation de travaux:
- conduisant au retournement des sols et au sous-solage, mais aussi au nivellement par sur-solage ;
  - mobilisant des engins telle que des brise-roches hydraulique, pelle mécanique ou autre engin excavateur ;
  - faisant appel à des broyeurs lourds, broyeurs forestiers et « casse-caillou » (broyeur de pierre) ;

↳ relève dans de nombreuses situations, rappelées ci-dessous, d'un régime d'autorisation préalable dont le commanditaire des travaux se doit d'avoir été autorisé au préalable (au risque de s'exposer à des poursuites judiciaires et administratives potentiellement coûteuses) avant l'engagement des travaux en raison :

- dans le périmètre des sites Natura 2000 du département du Doubs, du régime propre d'évaluation des incidences Natura 2000 soumettant à autorisation préalable le retournement de prairie (dont le passage de broyeurs de roches) et l'arrachage de haies (arrêté préfectoral n° 25-2018-08-02-002 du 2 août 2018 fixant la liste prévue au IV de l'article L414-4 du code de l'environnement des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à évaluation des incidences Natura 2000 [https://www.doubs.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Protection-des-milieux-naturels\\_-Natura-2000](https://www.doubs.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Protection-des-milieux-naturels_-Natura-2000))
- d'une manière plus générale, dans les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans et hors des sites Natura 2000, de la présence, de manière très fréquente, d'espèces animales et végétales légalement protégées, dont les prairies et les haies, ainsi que les affleurements rocheux, murs, murgers, tas d'épierrement, mais aussi dolines, constituent le refuge, l'habitat, le support de vie et de reproduction et ne peuvent être librement remaniés, perturbés et détruits, sans vérification préalable, modalités d'évitement spatio-temporelles et le cas échéant, autorisation dérogatoire à leur régime de protection légal (<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/les-especes-et-leurs-statuts-r2814.html>).

↳ doit, pour identifier les autorisations préalables à obtenir et les modalités de réalisation de travaux adaptées, faire l'objet d'une sollicitation auprès des services de la Direction Départementale des Territoires du Doubs (DDT 25), en consultant les pages suivantes (site internet de la préfecture du Doubs)

[https://www.doubs.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Protection-des-milieux-naturels\\_-Natura-2000/Preservation-des-elements-fixes-du-paysage](https://www.doubs.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Protection-des-milieux-naturels_-Natura-2000/Preservation-des-elements-fixes-du-paysage)

<https://www.doubs.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Developpement-rural-Animaux/Agro-environnement/Haies-et-bosquets-sur-parcelle-agricole-Reglementations-applicables-en-cas-de-travaux>

Fait le ...../...../..... à .....

Signature